

*Intendant
du Roussillon.*

MONSEIGNEUR, Dauphin de France, a été pourvu depuis quelques mois de l'Intendance du Roussillon. Il fera comme les Prédécesseurs son principal séjour à Perpignan.

*Suite des
procédures
de la Cham-
bre de Justi-
ce.*

V. La Chambre de Justice continuë ses procédures contre les accusez de malversation dans le maniement des deniers & affaires du Roi. De tems à autre elle rend des Arrêts de severité contre quelques particuliers convaincus des crimes dont ils étoient accusez. Au mois d'Octobre elle en prononça un contre le Sr. Jean, l'Empereur Subdelegué de Montdidier en Picardie, qui fut condamné à soixante mille livres d'aman-
de ou d'intérêts civils envers le Roi; sur laquelle somme on prendroit huit mille livres pour être distr buez aux pauvres Habitans de la Ville, & des environs, où il avoit exercé ses concussions; à faire amande honorable sur les lieux, & à neuf ans de Galeres.

On continuë de travailler au Rolle de taxation des gens d'affaire, qui se sont enrichis dans leurs Traitez; mais on assure qu'on n'en aura une parfaite connoissance qu'après que le Rolle sera parachevé, & que le Roi en aura ordonné l'exécution.

Le Sr. Paparel qu'on avoit dit * devoir être transféré dans les Isles de sainte Marguerite, en a été dispensé. Il fut conduit il y a quelques mois au Château de Saumur, où il doit rester prisonnier jusqu'à ce que le Roi, ou Mr. le Duc Regent en ordonne autrement.

VI. Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi,

* Voyez le mois d'Août pag. 321.